

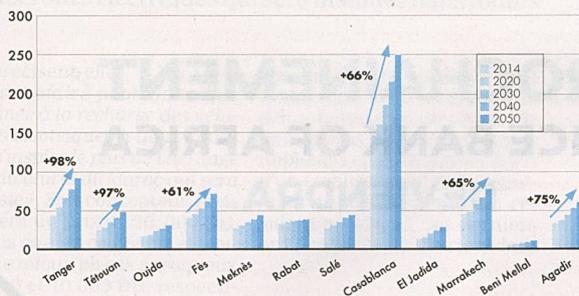
Eau potable. Le Maroc anticipe la soif

Une convention-cadre pour la réalisation du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, assortie d'un investissement de 115,4 MMDH, a été signée devant le roi lundi dernier. Avec moins de 600 m³/personne/an, le Maroc est actuellement en dessous du seuil de pauvreté en eau qui est de 1.000 m³/personne/an.



Jalal Baazi
j.baazi@leseco.ma

Projections de la demande en eau entre 2014-2050
(litres par habitant et par jour)



SOURCE : ONEE

Un montant colossal pour un défi gigantesque. Lundi dernier, le roi Mohammed VI a présidé la cérémonie de signature de la convention-cadre pour la réalisation du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027. Ce programme devra être réalisé grâce à la mobilisation de plus de 115,4 MMDH. Ce programme comprend la réalisation de barrages pour un investissement de 61 MMDH. Plus de 25,1 MMDH seront dédiés à la gestion de la demande et la valorisation de l'eau, notamment dans le secteur agricole. Pour le renforcement de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, le programme a prévu un budget de 26,9 MMDH. Plus de 2,3 MMDH iront aux projets portant sur la réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation des espaces verts. Le volet de la communication et la sensibilisation nécessitera une enve-

veloppe budgétaire de 50 MMDH. Selon le ministre de l'Intérieur, Abdelaoufi Laftit, «le financement dudit programme est finalisé. Il sera supporté à hauteur de 60% par le Budget général de l'État. Les acteurs concernés devront y contribuer à hauteur de 39%, alors que le reste sera assuré grâce aux partenariats public-privé». Pour ce qui est de

l'exécution du programme, la convention a prévu un comité de pilotage qui sera présidé par le chef de gouvernement. Elle a aussi prévu la création d'une commission technique présidée par le ministre de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau ainsi que de commissions régionales présidées par les walis des régions.

Améliorer la capacité de stockage des barrages

Pour améliorer l'offre hydrique, le programme prévoit la réalisation de 20 grands barrages d'une capacité de stockage de 5,38 milliards de m³. Ces projets nécessiteront une enveloppe budgétaire de 21,91 MMDH. «La mise en service de ces nouveaux barrages portera la capacité de stockage globale du Maroc à 27,3 milliards de m³», précise Abdelkader Amara, ministre de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau. Ce n'est pas tout puisqu'une opération de recensement de 909 sites susceptibles d'abriter des petits barrages et des barrages collinaires sera lancée dans les différentes régions qui comptent aujourd'hui 130 petits barrages, en plus de 20 barrages de ce type en cours de construction. Cette opération de recensement, qui sera appuyée par des études techniques, économiques et environnementales, sera réalisée grâce à un budget annuel de près de 600 MDH.

Eaux souterraines

Le programme d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027 a également prévu un volet d'exploration des eaux souterraines et de réalisation de nouvelles stations de dessalement d'eau de mer. Aujourd'hui, le Maroc dispose de stations de dessalement d'eau de mer à Laâyoune, Boujdour, Tantan et Akhfenir. «Deux stations de dessalement sont en cours de réalisation à Agadir et Al Hoceima et trois autres sont programmées à Casablanca, Dakhla et Safi», note Amara.

De l'eau pour l'irrigation

S'agissant du volet agricole du programme, ce dernier a prévu un volet relatif à l'approvisionnement en eau d'irrigation. Plus de 510.000 ha seront concernés par ce programme qui bénéficiera à 160.000 agriculteurs. À cet effet, plus de 14,7 MMDH seront investis. Il est question de poursuivre la réalisation du programme national d'économie d'eau d'irrigation pour des investissements de 9,5 MMDH. Il s'agit, à ce niveau, d'opérer une conversion des systèmes d'irrigation traditionnels en systèmes d'irrigation goutte-à-goutte. «Plus de 350.000 ha supplémentaires seront équipés



en système d'irrigation goutte-à-goutte», note Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts. Le programme prévoit la poursuite du projet d'aménagement hydro-agricole pour la sauvegarde de la plaine de Saïss, du projet de développement et de modernisation des petits et moyens périmètres d'irrigation, et le lancement du projet d'aménagement hydro-agricole de la région Sud-Est à partir de la plaine du Gharb.

Monde rural, la généralisation de l'approvisionnement

Concernant le volet de la généralisation de l'approvisionnement du monde rural en eau potable et la lutte contre la précarité, la feuille de route signée devant le roi prévoit 659 centres ruraux assortis d'un investissement de 5 MMDH et ce, dans le but de généraliser les raccordements individuels à tous les centres ruraux. Quelque 7.876 douars seront programmés dans le cadre de ces mesures, pour un investissement de 9,68 MMDH.

Améliorer la distribution dans les villes

Concernant la question de l'économie d'eau potable, le programme vise l'amélioration du rendement des réseaux de distribution dans les villes et centres urbains à hauteur de 78% à l'horizon 2027, avec une économie de près de 207 millions de m³ d'eau, l'optimisation des investisse-

ments relatifs aux infrastructures hydriques, la garantie de la poursuite de l'approvisionnement en eau potable et l'amélioration de la qualité des services», précise le ministre de l'Intérieur. Par ailleurs, un programme national intégré d'assainissement liquide en milieu urbain et rural et la réutilisation des eaux usées traitées a été adopté. Il vise la poursuite de la réalisation de projets d'assainissement liquide au profit de 128 villes et centres urbains et l'équipement de 1.207 centres ruraux en réseau d'assainissement, ainsi que la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation d'espaces verts. Plus de 100 millions de m³/an seront mobilisés à l'horizon 2027 via la réalisation de 87 projets, dont 22 pour l'irrigation des terrains de golf.

Le Maroc en dessous du seuil de pauvreté de l'eau

Pour rappel, un rapport de la Banque mondiale de 2017 (Stéphane Dahan, 2017, «Gestion de la rareté de l'eau en milieu urbain au Maroc». Banque mondiale, Washington, DC), avait souligné le changement dans les structures des ménages, l'urbanisation rapide et la croissance démographique, conjuguées à une prospérité économique, engendrent une augmentation de la demande en eau urbaine. Selon la Banque mondiale et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UN DESA), la population urbaine du Maroc se situait en 2015 à 20,7

millions de personnes et devrait passer à 32,3 millions de personnes (soit une hausse de 56%) d'ici 2050. En revanche, la population rurale, qui stagne, devrait baisser durant les prochaines années. Au Maroc, les deux tiers de la population marocaine vivent dans les 20 villes les plus grandes. Selon la Banque mondiale, ce sont les villes de Berrechid, El Jaddida et Tanger où il y aura la plus forte croissance démographique. Dans ces villes, il est prévu que les populations doublent entre 2014 et 2050. «Le Maroc devrait faire face à une pénurie d'eau extrême d'ici 2050. Plus de 80% du territoire marocain est classifié comme aride à semi-aride. En raison de la forte croissance démographique au XX^e siècle, du développement économique, d'une forte baisse des précipitations depuis 1980 (de -15% à -20%) et d'une diminution proportionnelle du ruissellement (de -30% à -40%), la disponibilité des res-



Avec près de 44 millions d'habitants d'ici 2050 le Maroc aura un ratio de 510 m³ par personne qui est proche du seuil de rareté extrême de l'eau de 500 m³ par habitant.

sources en eau est déjà soumise à de fortes pressions», note le rapport de la Banque mondiale. La situation dans le pays est de plus en plus critique. En effet, le pays est aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté de l'eau (de 1.000 m³ par personne et par an). La disponibilité de l'eau au Maroc est passée de 3.500 m³ par personne en 1960 à 730 m³ par personne en 2005 et 645 m³ par personne en 2015. «Actuellement, nous sommes en dessous du seuil de pauvreté en eau avec moins de 600 m³ par personne par an», alerte Oqmar Benjelloun, directeur de la recherche et de la planification de l'eau au département de l'Eau du ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau lors d'une intervention sur les ondes de Média 1. Une alerte sonnée également par la Banque mondiale dans son rapport de 2017. «Même sans modification supplémentaire de la disponibilité des ressources en eau, une population projetée de près de 44 millions d'habitants d'ici 2050 donnerait lieu à un ratio de 510 m³ par personne, ce qui est proche du seuil de rareté extrême de l'eau de 500 m³ par habitant». Cette situation a débuté durant les années 1980 avec la baisse considérable de la disponibilité annuelle des eaux de surface. C'est le cas dans le bassin de la rivière Oum Er Rbia ou encore des eaux de surface qui ont baissé de 30% à 40%. S'agissant des projections des modèles de circulation générale (MCG), ces dernières esquissent un tableau plutôt sombre. L'avenir devrait être plus sec, plus chaud pour cette région du pays. En effet, on s'attend à une baisse supplémentaire moyenne de 20% de la pluviométrie, avec les changements les plus extrêmes «compris entre -40% et zéro». «Cela entraînerait une réduction importante de la disponibilité de l'eau de surface, pouvant aller jusqu'à au moins -50%, et de la recharge des eaux souterraines, d'une ampleur similaire aux réductions du ruissellement et de la recharge qui ont déjà eu lieu depuis 1980», note le rapport de la Banque mondiale. Sur un autre registre, et étant donné que le Maroc accorde une place importante à l'agriculture dans son économie, la demande en eau urbaine sera bousculée par celle du secteur de l'irrigation. L'équation n'est pas facile à résoudre et le défi est colossal. Il faudra de la bonne volonté, mais surtout une bonne gouvernance, pour le relever. ●